

Plan d'études
du programme
Etudes de l'Europe orientale / Osteuropa-Studien / Eastern European Studies
(Bachelor of Arts en Sciences Sociales)
du 22.03.2013.

Le présent règlement s'appuie sur :

- (1) le Règlement du 23.06.2005 pour l'obtention du diplôme universitaire (niveau Bachelor européen) à la Faculté des Lettres de l'Université de Fribourg (ci-après : REG),
(2) le Règlement pour les *Etudes de l'Europe orientale* du 22.03.2013.

Table de Matières

Article 1	Généralités	1
Article 2	Structure du programme	2
Article 3	Contenu	3
Article 4	Langues d'enseignement	3
Article 5	Organisation des études	3
Article 6	Programme Bachelor à 120 crédits ECTS	7
Article 7	Programme Bachelor à 60 crédits ECTS	8
Article 8	Programme Bachelor à 30 crédits ECTS	10

Article 1 Généralités

L'Europe de l'Est compte environ 340 millions d'habitants, soit près de la moitié des 700 millions d'Européens. Cette région est particulièrement intéressante pour la recherche, la politique ou l'économie.

L'année 1989 reste une date clé : étudier les circonstances et les effets de cette révolution (ou plus exactement de ces révolutions) en Europe de l'Est vous permettra de mieux comprendre la situation actuelle en Europe et vous donnera une image plus complète de ce continent.

La région est peu connue du fait de la division de l'Europe en deux parties après la Seconde Guerre mondiale. Malgré sa chute, le Mur continue d'avoir des effets, surtout chez les Européens de l'Ouest. Ainsi la région reste-t-elle trop peu connue, et ce bien qu'elle se soit rapidement transformée au point de devenir plus moderne, à certains égards, que l'Europe occidentale, grâce à son développement économique et politique.

Mais cette transformation rapide survenue après 1989 et 1991 a aussi renforcé la conscience

de l'Europe de l'Est. C'est une région où les traditions sont fortes et qui s'enorgueillit de ses langues, de ses religions et de ses cultures; une région où la fierté nationale, le nationalisme et les stéréotypes sont vivants; une région qui n'a commencé que récemment à s'intéresser à l'époque de la Seconde Guerre mondiale; une région où la période communiste et la division de l'Europe pendant la guerre froide ont empêché toute confrontation avec l'histoire récente. On peut encore y sentir et voir les effets destructeurs du nazisme, mais également du communisme – ce qui est important compte tenu du regain de popularité de l'idée socialiste en Europe de l'Ouest. De plus, la plupart de ces pays est-européens ont gardé une relation ambivalente à la période communiste, l'histoire du 20^{ème} siècle et l'Europe unifiée.

Les universités de Berne et Fribourg ont développé des compétences diverses en matière d'Europe de l'Est. Ces compétences sont réunies dans le programme d'études est-européennes. De plus, la Bibliothèque suisse pour l'Europe de l'Est de Berne est la plus grande bibliothèque spécialisée au service des chercheurs et des étudiants.

Le programme interdisciplinaire et multilingue se concentre sur la formation de généralistes connaissant les problèmes actuels de l'Europe de l'Est et capables de les analyser à l'aide des différentes méthodes et informations de la socio-politique, de l'histoire, de la science des cultures ou de l'anthropologie. Le programme comporte des instruments scientifiques, tels que des instruments comparatifs, qui facilitent le transfert de réflexions aux autres sociétés modernes. Tout au long de leurs études, les étudiant(e)s apprennent au moins une langue slave ou une autre langue de la région. Nos diplômés travaillent dans la diplomatie, les organisations internationales, le journalisme, les ONG, les sociétés de consulting, les entreprises engagées en Europe de l'Est, etc.

Article 2 Structure du programme

1. Le programme BA des *Etudes de l'Europe orientale* est organisé conjointement par les Facultés des Lettres des Universités de Fribourg et de Berne.
2. Le programme des *Etudes de l'Europe orientale* est un programme interdisciplinaire regroupé autour de branches d'études telles que les sciences politique, l'histoire, l'anthropologie sociale, les sciences de la culture (culture, littérature, philosophie), l'étude des églises de l'Est et des langues de l'Est.
3. Les études sont structurées en huit modules (120 crédits ECTS), quatre modules (60 crédits ECTS) ou deux modules (30 crédits ECTS) à accomplir au cours des trois années d'études sauf les règlements d'examen de fin de premier année de chaque option.
4. Les compétences transversales et complémentaires (CTC) font partie intégrante du programme d'études BA à 120 crédits ECTS et sont à acquérir au cours des trois années d'études (voir REG art. 11).

Article 3 Contenu

Les *Etudes de l'Europe orientale* transmettent des connaissances notamment dans les domaines suivants :

1. Le programme est centré sur des problèmes politiques, historiques et littéraro-culturels de la région aux 20ème et 21ème siècles. Avant tout, il étudie les processus de la transformation des pays de l'Europe orientale depuis la fin du communisme,
2. Les théories et l'histoire des sciences d'Europe orientale,
3. Les méthodes des sciences d'Europe orientale.

Article 4 Langues d'enseignement

1. Les langues d'études du programme *Etudes de l'Europe orientale* sont l'allemand et le français.
2. Tout au long de leurs études, les étudiants apprennent au moins une langue slave ou une autre langue de la région.

Article 5 Organisation des études

1. Les descriptions précises des cours actuels ainsi que leurs classifications dans les modules respectifs se trouvent sur GESTENS ainsi que dans la liste des cours des Etudes de l'Europe orientale (figurant ci-dessous comme «Liste»).
2. Au sein de chaque module, les unités d'enseignement suivantes doivent faire l'objet d'une prestation évaluée - permettant l'acquisition d'un total de 120 crédits ECTS (huit modules), ou bien de 60 crédits ECTS (quatre modules) ou bien de 30 crédits ECTS (deux modules).

Les modules sont dans le détail :

1. Module Introduction aux Etudes de l'Europe orientale (OES1) 15 crédits ECTS

Descriptif: *Le cours Introduction aux Etudes de l'Europe orientale* transmet une vue d'ensemble de l'histoire de la discipline, des sous-disciplines et des thématiques les plus importantes de la science de l'Europe orientale. L'exercice „Informationskompetenz“ familiarise les étudiant(e)s avec la recherche bibliographique. Les trois proséminaires, notamment en Sciences de la culture, Sciences politique et Anthropologie sociale, complètent les unités d'enseignement et approfondissent ces connaissances par des lectures communes, des recherches et des exposés et transmettent les bases méthodiques du travail scientifique.

Unités d'enseignement:

- 1 cours *Histoire, cultures et sociétés de l'Europe orientale* avec un exercice „Informationskompetenz“ (3 crédits ECTS)
- 1 proséminaire *Introduction à la Science de la culture* (3 crédits ECTS)
- 1 proséminaire *Introduction à la Science politiques* (3 crédits ECTS)
- 1 proséminaire *Introduction à la Anthropologie sociale* (3 crédits ECTS)

2. Module Langues est-européennes

(OES2) 15 crédits ECTS

Descriptif: Les cours s'adressent aux étudiants, qu'ils soient grands débutants ou bien avancé(e)s. Les étudiant(e)s acquièrent les structures linguistiques de base (phonétique, grammaire), ainsi que la maîtrise de l'écriture, de l'orthographe et du lexique. Les enseignements visent à transmettre aux étudiant(e)s des compétences de compréhension écrite, expression orale et expression écrite. Le niveau de compétences linguistiques atteint dépend de l'offre de cours dans la langue donnée. Les étudiant(e)s ayant des connaissances de ces langues participent aux cours avancés (après un classement individuel). Les compétences linguistiques acquises dans le cadre de séjours dans des pays d'Europe orientale peuvent être prises en considération.

Unités d'enseignement:

5 cours de langue slave ou d'une autre langue de la région à 3 crédits ECTS (15 crédits ECTS) à l'Université de Fribourg ou Berne (voir Liste pour les cours). En règle les universités offrent des cours en russe, serbe/croate/bosniaque, polonais, tchèque.(voir « Liste »)

3. Module Histoire et Contexte

(OES3) 15 crédits ECTS

Descriptif: Les enseignements abordent les problématiques centrales de l'histoire de l'Europe orientale aux 19ème et 20ème siècles. L'accent est mis en particulier sur les empires multiethniques, nationalisme en Europe orientale, minorités et déplacements forcés de populations, communisme et totalitarisme.

Les enseignements „Contexte“ se composent de la science de la religion (les églises de l'Est ou bien l'Islam), de l'histoire de l'art, de l'économie comprenant un élément est-européen.

Unités d'enseignement:

- 2 cours ou séminaires d'histoire, dont au moins un séminaire (6 crédits ECTS) (voir « Liste »)
- 1 travail de séminaire Histoire (3 crédits ECTS)
- 1 séminaire ou cours Eglises de l'Est (3 crédits ECTS)
(voir « Liste »)

4. Module Science politique

(OES4) 15 crédits ECTS

Descriptif: Le module de sciences politique donne un aperçu des évolutions politiques en Europe orientale. Sont notamment abordées les thématiques suivantes: l'eupéanisation de l'Europe orientale, les effets de la globalisation, transformation politique et la transformation des systèmes politiques. Les étudiant(e)s sont familiarisé(e)s avec l'action politique et la démocratisation dans l'Europe orientale, laquelle est caractérisée par des traditions et des expériences différentes de celles de l'Europe occidentale.

Unités d'enseignement:

3 cours ou séminaires, dont au moins un séminaire (9 crédits ECTS)

1 travail de séminaire Science politique (6 crédits ECTS)

(voir « Liste »)

5. Module Sciences de la culture

(OES5) 15 crédits ECTS

Descriptif: Le module se compose de trois branches: *Les enseignements de l'option littérature* abordent les époques, textes et auteurs principaux des cultures de l'Europe orientale ainsi que les problématiques centrales s'y rapportant (courants, idées), notamment le statut culturel de la littérature et ses évolutions, ainsi que les rapports fluctuants entre littérature et discours sur la culture. *Les enseignements de l'option philosophie de la culture* sont consacrés à l'étude des grands courants, idées et auteurs de la philosophie et de la théorie de la culture russe et polonaise. Elle vise à mettre en lumière leur rôle fondamental dans l'expression de la culture russe et polonaise. *Les enseignements linguistiques* abordent l'histoire de la langue russe et l'histoire des autres langues de l'Europe orientale dans leur contexte culturel et historique.

Unités d'enseignement:

3 cours ou séminaires, dont au moins un séminaire (9 crédits ECTS)

1 travail de séminaire Sciences de la culture (6 crédits ECTS)

(voir « Liste »)

6. Module Anthropologie sociale

(OES6) 15 crédits ECTS

Descriptif: Les enseignements du module d'anthropologie sociale de l'Europe orientale abordent diverses thématiques liées aux sociétés dites post-communistes. Il s'agit, entre autres, de la recherche sur la période post-communiste, de l'analyse critique des théories de la transformation, de la question de la reconnaissance des minorités victimes de discriminations, de la gestion de la diversité ethnique, du multiculturalisme et de l'interculturalité (notamment en Bulgarie, Roumanie, ex-Yougoslavie, Russie), ainsi que de l'analyse des structures de confiance dans les domaines public et privé.

Unités d'enseignement:

3 cours ou séminaires, dont au moins un séminaire (9 crédits ECTS)
1 travail de séminaire Anthropologie sociale (6 crédits ECTS)
(voir « Liste »)

7. Module Compétences transversales ou complémentaires (OES7) 12 crédits ECTS

Unités d'enseignement :

4 cours ou séminaires (12 crédits ECTS)

1. Durant les études, 12 crédits ECTS doivent être acquis sur la base des enseignements au choix dans la liste des compétences transversales et complémentaires établie par le domaine d'études (REG, art. 4, al.2 et art.7).
2. Les modalités d'évaluation et d'attribution des crédits sont celles prévalant dans le domaine offrant l'unité d'enseignement choisie comme CTC.

8. Module Travail Bachelor (OES8) 18 crédits ECTS

Descriptif : Le travail de Bachelor consiste dans la rédaction d'un mémoire portant sur une problématique limitée dans le champ des Etudes de l'Europe orientale. En règle générale, ce travail comprend une étude historique, théorique ou empirique censée documenter la capacité de l'étudiant à utiliser correctement les méthodes scientifiques de la discipline. Le travail de Bachelor est dirigé scientifiquement dans le cadre d'un colloque Bachelor obligatoire qui aura lieu durant la dernière année d'études. Il sert à la planification, à l'accompagnement et à l'évaluation du travail de Bachelor et tend à assurer que le travail de Bachelor soit terminé dans les délais réglementaires. Les études de Bachelor se concluent par la défense du travail de Bachelor. La défense du travail de Bachelor devant un jury comprenant au moins deux personnes déléguées par la discipline dure 30 minutes et fait l'objet d'une note. Le travail de Bachelor peut être refusé pour des raisons de forme s'il ne correspond pas au « Guide pour la rédaction des travaux scientifiques » ou s'il n'est pas remis au plus tard 12 mois après que le thème en a été convenu. La note du module « Travail de Bachelor » se calcule en faisant la moyenne de la note du travail de Bachelor et de la note de la défense orale. Dans le calcul de la moyenne, la note du travail de Bachelor compte double.

Unités d'enseignement:

travail de Bachelor (15 crédits ECTS)
colloque (3 crédits ECTS)
défense du travail de Bachelor

Article 6 Programme Bachelor à 120 crédits ECTS

1. Le programme Bachelor à 120 crédits ECTS est structuré en huit modules à accomplir au cours des trois années d'études.
2. L'examen de fin de première année (cf. REG art. 11-13) est réussi de façon cumulative si toutes les unités d'enseignements prévues et le travail de proséminaire dans le module *Introduction aux Etudes de l'Europe orientale* (OES1) et les cours de langues (OES2) sont réussies (30 crédits ECTS).
3. Les descriptions précises des cours actuels ainsi que leurs classifications dans les modules respectifs se trouvent sur GESTENS ainsi que dans la liste des cours des *Etudes de l'Europe orientale* (figurant ci-dessous comme «Liste»).
4. Au sein de chaque module, les unités d'enseignement suivantes doivent faire l'objet d'une prestation évaluée (permettant l'acquisition d'un total de 120 crédits ECTS au moins) :

<p><u>Module Introduction aux Etudes de l'Europe orientale (OES1) 15 crédits ECTS</u></p> <p>1 cours <i>Histoire, cultures et sociétés de l'Europe orientale</i> avec un exercice „Informationskompetenz“ (3 crédits ECTS) 1 proséminaire <i>Introduction à la Science de la culture</i> (3 crédits ECTS) 1 proséminaire <i>Introduction à la Science politiques</i> (3 crédits ECTS) 1 proséminaire <i>Introduction à la Anthropologie sociale</i> (3 crédits ECTS)</p>	<p><u>Module Langues est-européennes (OES2) 15 crédits ECTS</u></p> <p>5 cours de langue slave ou d'une autre langue de la région à 3 crédits ECTS (15 crédits ECTS) à l'Université de Fribourg ou Berne (voir Liste pour les cours). En règle les universités offrent des cours en russe, serbe/croate/bosniaque, polonais, tchèque (voir « Liste »).</p>
------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

<p><u>Module Histoire et Contexte (OES3) 15 crédits ECTS</u></p> <p>2 cours ou séminaires d'histoire, dont au moins un séminaire (6 crédits ECTS) 1 travail de séminaire Histoire (3 crédits ECTS) 1 séminaire ou cours Eglises de l'Est (3 crédits ECTS)</p>	<p><u>Module Science politique (OES4) 15 crédits ECTS</u></p> <p>3 cours ou séminaires, dont au moins un séminaire (9 crédits ECTS) 1 travail de séminaire Science politique (6 crédits ECTS)</p>
------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

<p><u>Module Sciences de la culture (OES5) 15 ECTS</u> 3 cours ou séminaires, dont au moins un séminaire (9 crédits ECTS) 1 travail de séminaire Sciences de la culture (6 crédits ECTS)</p>	<p><u>Module Anthropologie sociale (OES6) 15 crédits ECTS</u> 3 cours ou séminaires, dont au moins un séminaire (9 crédits ECTS) 1 travail de séminaire Sciences de la culture (6 crédits ECTS)</p>

<p><u>Module Compétences transversales ou complémentaires (OES7) 12 crédits ECTS</u> 4 cours ou séminaires (12 crédits ECTS)</p>	<p><u>Module Travail Bachelor (OES8) 18 crédits ECTS</u> travail de Bachelor (15 crédits ECTS) colloque (3 crédits ECTS) défense du travail de Bachelor</p>
----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Article 7 Programme Bachelor à 60 crédits ECTS

1. Le programme Bachelor à 60 crédits ECTS est structuré en quatre modules à accomplir au cours des trois années d'études.
2. L'examen de fin de première année (cf. REG art. 11-13) est réussi de façon cumulative si toutes les unités d'enseignements prévues et le travail de proséminaire dans le module Introduction aux *Etudes de l'Europe orientale* (OES1) et les cours de langues (OES2) sont réussies (30 crédits ECTS).
2. Les descriptions précises des cours actuels ainsi que leurs classifications dans les modules respectifs se trouvent sur GESTENS ainsi que dans la liste des cours des *Etudes de l'Europe orientale* (figurant ci-dessous comme «Liste»).
3. Au sein de chaque module, les unités d'enseignement suivantes doivent faire l'objet d'une prestation évaluée (permettant l'acquisition d'un total de 60 crédits ECTS au moins) :

Modules d'introduction obligatoires OES1 et OES2 (30 crédits ECTS)

<p><u>Module Introduction aux Etudes de l'Europe orientale (OES1) 15 crédits ECTS</u></p> <p>1 cours <i>Histoire, cultures et sociétés de l'Europe orientale</i> avec un exercice „Informationskompetenz“ (3 crédits ECTS) 1 proséminaire <i>Introduction à la Science de la culture</i> (3 crédits ECTS) 1 proséminaire <i>Introduction à la Science politiques</i> (3 crédits ECTS) 1 proséminaire <i>Introduction à la Anthropologie sociale</i> (3 crédits ECTS)</p>	<p><u>Module Langues est-européennes (OES2) 15 crédits ECTS</u></p> <p>5 cours de langue slave ou d'une autre langue de la région à 3 crédits ECTS (15 crédits ECTS) à l'Université de Fribourg ou Berne (voir Liste pour les cours). En règle les universités offrent des cours en russe, serbe/croate/bosniaque, polonais, tchègue.(voir « Liste »)</p>
------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Deux modules à choisir des modules avancés : OES3, OES4, OES5 ou OES6 (30 crédits ECTS)

<p><u>Module Histoire et Contexte (OES3) 15 crédits ECTS</u></p> <p>2 cours ou séminaires d'histoire, dont au moins un séminaire (6 crédits ECTS) 1 travail de séminaire Histoire (3 crédits ECTS) 1 séminaire ou cours Eglises de l'Est (3 crédits ECTS)</p>	<p><u>Module Science politique (OES4) 15 crédits ECTS</u></p> <p>3 cours ou séminaires, dont au moins un séminaire (9 crédits ECTS) 1 travail de séminaire Science politique (6 crédits ECTS)</p>
---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

<p><u>Module Sciences de la culture (OES5) 15 crédits ECTS</u></p> <p>3 cours ou séminaires, dont au moins un séminaire (9 crédits ECTS) 1 travail de séminaire Sciences de la culture (6 crédits ECTS)</p>	<p><u>Module Anthropologie sociale (OES6) 15 crédits ECTS</u></p> <p>3 cours ou séminaires, dont au moins un séminaire (9 crédits ECTS) 1 travail de séminaire Sciences de la culture (6 crédits ECTS)</p>
-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Article 8 Programme Bachelor à 30 crédits ECTS

1. Le programme Bachelor à 30 crédits ECTS est structuré en deux modules à accomplir au cours des trois années d'études.
2. Les descriptions précises des cours actuels ainsi que leurs classifications dans les modules respectifs se trouvent sur GESTENS ainsi que dans la liste des cours des Etudes de l'Europe orientale (figurant ci-dessous comme «Liste»).
3. Au sein de chaque module, les unités d'enseignement suivantes doivent faire l'objet d'une prestation évaluée (permettant l'acquisition d'un total de 30 crédits ECTS au moins) :

Modules d'introduction obligatoire OES1 (15 crédits ECTS)

Module Introduction aux Etudes de l'Europe orientale (OES1) 15 crédits ECTS
1 cours <i>Histoire, cultures et sociétés de l'Europe orientale</i> avec un exercice „Informationskompetenz“ (3 crédits ECTS) 1 proséminaire <i>Introduction à la Science de la culture</i> (3 crédits ECTS) 1 proséminaire <i>Introduction à la Science politiques</i> (3 crédits ECTS) 1 proséminaire <i>Introduction à la Anthropologie sociale</i> (3 crédits ECTS)

Un module à choisir des modules avancés : OES3, OES4, OES5 ou OES6 (15 crédits ECTS)

<u>Module Histoire et Contexte (OES3) 15 crédits ECTS</u> 2 cours ou séminaires <i>d'histoire</i> , dont au moins un séminaire (6 crédits ECTS) 1 travail de séminaire <i>Historie</i> (3 crédits ECTS) 1 séminaire ou cours <i>Eglises de l'Est</i> (3 crédits ECTS)	<u>Module Science politique (OES4) 15 ECTS</u> 3 cours ou séminaires, dont au moins un séminaire (9 crédits ECTS) 1 travail de séminaire Science politique (6 crédits ECTS)
<u>Module Sciences de la culture (OES5) 15 ECTS</u> 3 cours ou séminaires, dont au moins un séminaire (9 crédits ECTS) 1 travail de séminaire Sciences de la culture (6 crédits ECTS)	<u>Module Anthropologie sociale (OES6) 15 crédits ECTS</u> 3 cours ou séminaires, dont au moins un séminaire (9 crédits ECTS) 1 travail de séminaire Sciences de la culture (6 crédits ECTS)